JOURNAL ASIATIQUE

PÉRIODIQUE TRIMESTRIEL

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE

AVEC LE CONCOURS

DU CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

TOME CCXLII

ANNÉE 1954



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

SOCIÉTÉ ASIATIQUE
rue de Seine, n° 1, PARIS (VIe)

LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
rue Vavin, n° 12, PARIS (VIe)

MDCCCCLIV

SOCIÉTÉ ASIATIQUE

SÉANCE DU 8 JANVIER 1954

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Virolleaud, président.

Étaient présents : Mmes David-Vokoun, Guignard, de Manziarly, Ollivon-Dorge, Pascalis, Porée-Maspero, Saada, Simond; Mlles Baranger, Félix, Goichon, Lalou, Siauve, Sokoloff, Terral; MM. Bareau, Baruch, Bernard-Maître, Bezacier, Cavaignac, Coedès, Demiéville, Deydier, Filliozat, Hambis, Hervouet, Hubert, Leroy, Massé, Meile, Petithuguenin, Regamey, des Rotours, Roux, Zigmund.

Le procès-verbal de la séance du 11 décembre 1953 est lu et adopté.

M. Virolleaud, à propos de ce procès-verbal, annonce que les apparences d'inscriptions sur rochers relevées à Madagascar sont jugées par M. Besairie, géologue à Madagascar, être des effets de l'érosion.

Ouvrages offerts à la Société :

Die Ausbreitung der indischen Kultur nach Südostasien, par M. Coedès; *La vie et l'œuvre de René Grousset,* recueil d'hommages en un exemplaire, présenté par M. Coedès; *Studies in North-Palestinian Arabic,* par Haim Blanc; *Le milieu basrien et la formation de Ǧāḥiz,* par M. Pellat.

M. Baruch fait une communication sur le 52e chapitre du *mjaṅs-blun* (*Sūtra du Sage et du Fou*).

Observations de MM. Virolleaud, Filliozat, Stein, Cavaignac, Demiéville.

Cette communication paraîtra dans le *Journal Asiatique.*

M. Deydier fait une communication sur *Une enquête indianiste au Laos* qu'il a menée comme membre de l'École Française d'Extrême-Orient, depuis trois ans, et qui a abouti à la réunion de quatre versions thai du *Rāmāyana* et de diverses versions du *Paññāsa-jātaka,* textes qui sont parmi les témoins principaux de l'influence littéraire indienne en pays lao. Il présente ensuite un film en couleurs sur les régions où les recherches se sont déroulées.

Observations de Mme Porée-Maspero et de MM. Zigmund, Stein, Filliozat.

La séance est levée à 18 h. 50.

Le gérant :
M. Lalou

Imprimerie Nationale. — J. 400489.

ÉLÉMENTS PERSES
EN ARAMÉEN D'ÉGYPTE

PAR

ÉMILE BENVENISTE

Il aura fallu un demi-siècle pour que se renouvelle la publication de papyri araméens d'Égypte, témoins de la domination perse au ve siècle av. J.-C. C'est en 1903 que fut connu le papyrus Euting, précédant de peu la découverte mémorable en 1906-1908 des archives d'une colonie militaire judéo-araméenne à Éléphantine. Pendant près de cinquante ans on a commenté et réédité ces précieux documents. Et voici que, coup sur coup, sont révélés, aux États-Unis et en Angleterre, deux lots de manuscrits, sur papyrus et sur cuir, de même provenance et d'importance égale.

Une collection de nouveaux papyri d'Éléphantine, acquise en 1893 par un égyptologue américain peu avant sa mort et restée ignorée jusqu'à ce qu'elle fût transmise au Musée de Brooklyn, a vu le jour par les soins de E. G. Kraeling [1]. Ce sont des documents privés, actes de donation ou de cession, contrats de mariage, reconnaissances de dettes, lettres, qui éclairent maints aspects de la vie quotidienne, des transactions et du droit privé dans la communauté. Un autre lot, dont la provenance exacte n'est pas établie, mais qui vient aussi

(1) *The Brooklyn Museum Aramaic Papyri.* New Documents of the Fifth Century B. C. from the Jewish Colony at Elephantine. Edited with a historical introduction by Emil G. Kraeling. Yale University Press, New Haven, 1953.

IMPRIMERIE NATIONALE.

d'Égypte, avait passé entre les mains de plusieurs orientalistes avant d'entrer en 1943 à la Bodleian Library. L'édition de ces documents a été assurée par G. R. Driver [1]. Ils comprennent essentiellement 13 lettres sur cuir, formant la correspondance officielle d'Aršāma, satrape perse d'Égypte, et d'autres hauts dignitaires au sujet de différentes affaires traitées par la voie officielle. Ils abondent en informations nouvelles sur l'administration perse et sur la vie publique en Égypte.

Cet ensemble de textes est précieux aussi au point de vue linguistique comme témoignage de l'araméen d'Empire, langue de l'administration et aussi des relations privées dans l'Égypte achéménide. Les premiers papyri d'Éléphantine [2] avaient montré que cet araméen employait de nombreux termes perses, qui ont ajouté beaucoup à notre connaissance du vocabulaire iranien ancien. Cette fois l'apport est plus abondant encore. Mais ces emprunts ne se décèlent pas tous immédiatement. Nous sommes en présence de données dont le sens ou la forme posent de nombreuses questions. Certains des termes connus antérieurement apparaissent maintenant dans des contextes différents. Dans les notes qui suivent nous tenterons d'élucider quelques-uns de ces problèmes.

Dans la collection des papyri de Brooklyn, les emprunts perses sont en nombre réduit et pour la plupart déjà connus par les premiers documents d'Éléphantine, souvent dans les mêmes contextes [3]. On peut néanmoins assurer l'identification d'un terme nouveau.

Le papyrus 5 de Brooklyn est un acte d'affranchissement conditionnel, par lequel Mešullam b. Zakkur s'engage à libérer à sa mort une esclave, pourvu que celle-ci reste à son service tant qu'il vivra. La formule de cet engagement est : *ʾnh ʿštt lky bḥyy ʾzt šbqtky bmwty* «I have taken thought for thee in my life. I have gone and released

[1] *Aramaic Documents of the Fifth Century B. C.*, transcribed and edited with translation and notes by G. R. Driver, with help from a typescript by E. Mittwoch, W. B. Henning, H. J. Polotsky and F. Rosenthal. Oxford, Clarendon Press, 1954.

[2] Ils seront cités ici d'après l'édition Cowley, *Aramaic Papyri of the Fifth Century B. C.*, Oxford, 1923.

[3] Sans en reprendre le détail, on notera que *hngyt* **hangaiθa-* «partenaire» a été retrouvé en moyen iranien dans chorasmien *angēθ-* «partenaire» (Henning, *Zoroaster*, 1951, p. 44) qui se lit, quelque peu altéré, dans une glose où il est rendu par pers. *anbāz(ī)*, cf. Freiman, *Xorezmijskij yazyk*, 1951, p. 106-107.

thee (effective) at my death» (l. 4-5). La difficulté réside dans le mot *ʾzt*, inconnu ailleurs et traduit conjecturalement par une forme verbale («I have gone»), ce qui ne satisfait ni le sens ni la syntaxe. Dans un pareil contexte, on ne peut hésiter à reconnaître *ʾzt* pour l'adjectif iranien *āzāta-* «libre». Il est ici construit en prédicat avec *šbq* «laisser» et fournit exactement le sens attendu. La phrase se traduira : «J'ai eu souci de toi pendant ma vie; je t'ai *laissée libre* (=affranchie) à ma mort». Bien mieux, étant donné que *šbq* a servi ultérieurement d'idéogramme pour phl. *hištan* «laisser»[1], il devient très probable que, derrière aram. *ʾzt šbq*, nous avons une locution perse **āzātam hrd-* «laisser libre = manumittere». Le sogdien en a une variante *ʾʾztʾk wʾčʾy*, litt. «lâcher libre».[2] On apprend ainsi que c'est *āzāta-*, et non la forme perse **ādāta-*, qui avait déjà prévalu à l'époque achéménide.

Le nom propre *dwḥšn* (8, 9), dont l'interprétation en araméen est bien peu convaincante (Kraeling, p. 230), s'explique au mieux si on le lit *rwḥšn*, v. p. **rauxšna* = Ῥωξάνης.

La matière perse est bien plus abondante, comme on pouvait le prévoir, dans la correspondance administrative d'Aršāma. Ces treize courtes lettres[3] fournissent plus de mots et de noms iraniens que tout le reste des papyri. Il faut cependant en éliminer quelques-uns, que l'éditeur présente sans raisons suffisantes comme iraniens : *ptytw* «satisfaction» est de lecture plus que douteuse[4]; les noms propres *ʾrmpy*, *pytrʿnz*, *srsknz*, *srmnz* (portés par des Ciliciens!) ne ressemblent à rien de connu dans l'onomastique iranienne. Quelques

[1] *Frh. i Phl.*, 21, 4.

[2] *TSP*, n° 6, 141, 171.

[3] La présentation matérielle de l'édition Driver, de format trop grand, peu maniable et inutilement coûteuse, grossie d'appendices d'une nécessité contestable (dix grandes pages de textes néo-babyloniens sans traduction !) ne laisse pas voir tout de suite que les documents comptent au total *moins de cent lignes*. Réédités en un format commode, avec la traduction et une annotation réduite à l'utile, ils tiendraient dans une mince brochure.

[4] Le fac-similé montre une déchirure au début du mot. La première lettre peut être *p, k, n;* on voit ensuite la pointe inférieure d'une haste, donc *t* ou *m;* enfin *tw* à la fin d'un mot de cinq ou six lettres. Il sera prudent de ne pas tenir compte de l'étymologie donnée p. 36, n. 4, qui de toute façon serait inacceptable. — Une autre correction : au lieu de *wptpʾ*, 6, 5, on lit clairement *ptpʾ* sur le fac-similé.

autres termes peuvent être considérés comme des emprunts, mais la forme ou le sens restent indécis : *ptp* « ration »[1]; *ksntw* « dommage », et les deux titres *wršbr* (**varša(?)bara-*) et *'bšwk* (**abišavaka-? -šauka-?*). En revanche on peut tenir pour certains les noms propres *'pstbr* (*upasta-bara*) et ceux composés en *bg* (*baga*), ainsi que *ršt* (*rāšta-*)[2], *prdprn* (*frāda-farnah-*)[3]; les substantifs ou adjectifs *'dwn* (*aduvan-*); *bg* (*bāga-*); *gnz* (*ganza*); *gst* (*gasta-*); *hmrkr* (*hamāra-kara*); *hndrz* (*handarza*); *wyspzn* (*vispazana-*); *zyny* (*zyāni-*); *ywz* (*yauza-*); *krš* (*karša*); *ptgm* (*patigāma-*), tous emprunts évidents et qu'il est inutile de commenter, puisque l'éditeur, aidé de plusieurs iranistes, en a donné une explication correcte dans son principe, sinon dans la manière dont elle est présentée[4]. Mais plusieurs autres appellent des remarques à divers points de vue.

Le mot *dšn* « don », attesté pour la première fois, ne soulève aucune question quant au sens, qui est assuré par une série de formes connues depuis longtemps en iranien : phl. T. *d'šn, d'šyn,* phl. Ps. *d'šny,* empr. talm. *dšn'*, pers. *dāš(a)n* « don ». Mais l'apparition de *dšn* au ve siècle permet de renouveler l'analyse de la forme. Tant

[1] Malgré Eilers, *Iran. Beamtennamen,* p. 59 et suiv.

[2] Lecture à tous égards préférable au « Dušt » généralisé dans l'édition Driver.

[3] Ce nom nouveau *Frāda-farnah-* donne évidemment la forme perse correspondant à av. *Frāδat̰.x^v^arənah-* (phl. *Frāδatfarrēh*) et doit être distingué (contrairement à Driver, 6, n. 2) de *prtprn *Frāta-farnah-, Φραταφέρνης.*

[4] Bien que cet article ne soit pas un compte rendu et que nous ne méconnaissions nullement les difficultés de la tâche assumée par l'éditeur des lettres d'Aršāma, nous devons avertir que les notes relatives aux données iraniennes appellent bien des réserves. Il est probable qu'aucun des iranistes qui y ont contribué n'en approuverait la rédaction présente. Non seulement les inexactitudes matérielles abondent, mais la relation des formes entre elles est constamment à rectifier. Il y a en particulier un emploi des signes pourtant usuels $>$ et $<$ qui est déconcertant : « Skt. *bhāga-* $>$ av. *bāga-*... Pahl. *baxšn* (p. 11) et ainsi partout. On croit d'abord à l'inexpérience; il faut malheureusement se rendre à l'évidence quand on lit : « The Skt. *pratīta*... from which the OP. *patiy* $>$ Av. *paitī*... as also the Av. *paitītay-*... are derived » (p. 36, n. 4). Un réviseur qualifié aurait récrit la plupart des remarques touchant à l'iranien, et n'eût sûrement pas laissé subsister la note de la p. 55 où gr. *κίταρις* (= *κίδαρις*, sorte de tiare) est identifié à la fois à av. *xšaθra-* et à hébr. *keθer*. — On doit apporter aussi maintes corrections au glossaire : il y a des fautes d'impression, *'bwšk* (lire *'bšwk*); *hnznw* (lire *hnzny,* lecture d'ailleurs très douteuse); *wysprn* (lire *wyspzn*); une lacune : *tšlm*, 12, 8, n'est pas enregistré; il manque un article *šlm* « payer »; des formes mal assurées : on se demande par exemple pourquoi *hpmwz* est déclaré nom propre, la lecture du petit fragment XI, 1 ne garantit même pas que la forme soit complète.

que nous ne connaissions le mot qu'à l'état du moyen-iranien, il semblait licite de ramener *d'šn* à phl. *dahišn*[1], et c'est ce qu'on a toujours fait[2]. A vrai dire, la coexistence même de *d'šn* et de *dahišn* témoignait *a priori* contre leur identification. A présent voici que l'original de l'emprunt *dšn* est reporté au niveau du vieux-perse, ce qui ruine désormais la comparaison avec phl. *dahišn*. Il est clair que *dšn* doit s'interpréter dans les termes de la phonétique du vieux-perse. On restituera *dšn* en v. p. **dāšna-*, dérivé de *dā-* « donner » au moyen d'un suffixe *-šna-* non encore attesté directement, qui répond à la formation d'abstraits neutres av. *-θna-*, skr. *-tna*. Ainsi v. p. *dā-šna-* se range dans la classe d'av. *šyao-θna-*, °*karə-θna-*. Pour l'équivalence phonétique, il suffira de rappeler v. p. *arašni-* « coudée » : av. *frāraθni-*, *arəθna-*, et v. p. **māna-pašnī-* (phl. *bānbišn* « princesse »)[3] : av. *dəmānō.paθnī-* « maîtresse de maison ». Ainsi v. p. **dā-šna-* est constitué comme véd. *rá-tna-* « don ». Cette analyse vient corroborer une induction formulée il y a déjà longtemps. Nous avions postulé[4] que les abstraits si nombreux en *-išn* du moyen-perse devaient trouver leur origine dans une suffixation du vieux-perse en **-šna-*, av. *-θna-*. L'hypothèse est maintenant vérifiée par *dā-šna-* « don » qui apporte, sous le déguisement araméen, la forme prévisible. Il s'ensuit que *dāšna-*, continué par m. p. *dāšn*, pers. *dāš(i)n*, n'a aucune relation directe avec phl. *dahišn*, puisque *dāšna-* est bâti dès le vieux-perse sur *dā-*, alors que *dahišn* est un dérivé récent en *-išn* sur le thème m. p. *dah-* < *daδ-*. Il faut les dissocier. Avec v. p. *dāšna-* nous gagnons le premier exemple d'une classe suffixale qui contraste par la productivité qu'elle a eue dans l'histoire du perse avec le faible développement de *-θna-* en avestique, où il n'est représenté que par *šyaoθna-* et le composé *arətō.karəθna-*, et de *-tna-* en védique, limité à *cyautná-* et *rátna-*.

Les lettres d'Aršāma donnent un nouvel exemple du mot *hndyz*, que deux passages des papyri d'Éléphantine avaient fait connaître, et dont le sens reste encore mal assuré malgré de longues discus-

(1) Ainsi Driver, p. 14, n. 4, avec des inexactitudes dans les formes.
(2) Telegdi, *JA*, 1935, I, p. 241.
(3) Pour l'essentiel, cf. Tedesco, *BSL*, XXVI, 1925, p. 64.
(4) *Les infinitifs avestiques*, 1935, p. 106 et suiv.

sions[1]. M. Driver le traduit « assembly, crowd, mass ». En voici les exemples :

Cowley, 13, 4 : « Je donne cette maison à ma fille en échange des biens qu'elle m'a donnés quand j'étais *hndz* dans la forteresse ».

Cowley, 27, 6-8 : « Il y a un puits à l'intérieur de la forteresse, et l'eau ne manque pas pour approvisionner la garnison, de sorte que, s'ils sont *hndyz* dans [la forteresse], ils auront de l'eau du puits à boire ».

Driver, 5, 4 : « Quand l'Égypte se révolta et que l'armée fut *hndyz*. (les hommes ne purent entrer dans la forteresse et furent emmenés) ». Ici la trad. Driver est : « When Egypt rebelled and the troop was mustered »[2].

Ainsi *hndyz* indique une situation telle que les hommes consignés dans une forteresse n'en peuvent sortir ni d'autres y entrer et qu'aucun approvisionnement n'est plus possible. C'est un « état de siège », où la garnison se retranche dans la citadelle, coupant toute relation avec l'extérieur, notamment en cas de révolte dans le pays. La forme *hndyz* suppose v. p. **handaiza-*, et non, comme il a été admis, **handaisa-*[3]. Il n'y a aucune raison d'imaginer une confusion ou une alternance dialectale *z/s* à cette date ; tous les emprunts assurés en araméen distinguent clairement les deux sifflantes (cf. en dernier lieu *ywz* [**yauza-*] « agitation, trouble »). Du sens littéral de **daiz-* « entasser la terre » et des dérivés connus av. *uz-daēza-* « mur érigé, barrage », *pairi-daēza-* « mur circulaire, enceinte », on peut conclure que **han-daiza-* signifiait « mur complet, retranchement » et qu'il désignait probablement une levée de terre mettant complètement à l'abri ; dans la langue militaire, il a dû s'appliquer à la situation qui commandait l'édification d'un rempart, à cette « émergence » dont les textes nous parlent. On pourrait penser à une explication de **handaiza-* comme « entassement d'hommes, concentration de troupes, mobilisation »[4], qui semblerait répondre plus directement aux circon-

(1) Cf. Cowley, *op. cit.*, p. 39 et Schaeder, *Iran. Beitr.*, p. 58 et suiv.

(2) Un autre exemple de *hndz*, en contexte mutilé, chez Giron, *Textes araméens d'Égypte*, 1931, p. 64.

(3) Ainsi Schaeder, *loc. cit.* et Driver, p. 10, n. 6 où des formes d'origine différente sont mêlées à la discussion.

(4) C'est l'interprétation d'Andreas ap. Lidzbarski, *Ephem.*, II, p. 214, n. 1.

stances relatées. Mais la difficulté est que *daiz-* se dit exclusivement des amoncellements de terre (cf. v. p. *didā-* et skr. *dih-*, gr. τεῖχος, etc.). C'est de ce sens qu'il faut tirer l'explication de *handaiza-* (dialectalement mède), qui doit être en iranien un substantif, mais que l'araméen construit librement et même comme adjectif (« quand j'étais *hndz* »).

Puisque cette discussion ramène l'attention sur les papyri du premier lot d'Éléphantine, nous considérerons deux termes de sens très controversé, *ʾwpšr* et *ʾšrn* (ce dernier se retrouve, vocalisé *uššarnā*, et d'ailleurs aussi obscur chez Ezra, v, 3, 9), relatifs tous deux à des pièces de constructions : *ʾwpšr* figure plusieurs fois dans les instructions pour la réparation d'un navire (Cowley, n° 26), qui abondent en termes techniques et en mots inconnus, et *ʾšrn* semble désigner une partie du toit ou de la charpente. Kraeling suggère maintenant de comparer à *ʾšrn* un terme nouveau, *ʾšr*, pl. *ʾšrn*, qui, dans un papyrus de Brooklyn (3, 23), signifierait « poutre »[1]. Il paraît impossible en l'état présent de la documentation de fixer le sens exact de ces deux mots, certainement empruntés à l'iranien. Mais peut-être une conjecture étymologique y aidera-t-elle. Il semble que *ʾwpšr* et *ʾšrn* soient apparentés entre eux et qu'ils dérivent ensemble d'une même racine **šar-*, dont ils représenteront les formes **upa-šāra-* et **ā-šar-ana-*. On y comparera m. perse *nšʾlšny* (= *nišārišn*) qui, dans le Psautier, désigne l'« escabeau »[2] et doit signifier à peu près « point d'appui », si l'on en rapproche pers. *afšārdan* « presser, appuyer ». On aurait alors, dans ces trois formes, *ni-šār-išn*, v. p. **upa-šāra-*, **ā-šar-ana-*, les dérivés de **šar-*, employés, avec des sens qu'on ne peut encore guère préciser, pour des parties de la charpente ou de la construction servant d'« appui » ou de « soutènement ». Les contextes de *ʾšrn* et de *ʾwpšr* paraissent favorables à cette hypothèse.

Signalons un autre mot d'emprunt probable dans le même recueil. Un passage malheureusement très mutilé du papyrus Euting (Cowley, 27, 17), énumérant des objets dérobés au temple, contient le

(1) Cf. Kraeling, *op. cit.*, p. 101, n. 6, et la documentation citée par Koehler-Baumgartner, *Lex. Vet. Test.*, p. 1055.

(2) Ed. Andreas-Barr [99, 5]; 131, 7 (références à compléter ainsi).

mot *'trwdn,* « perhaps a compound of Persian *atar* 'fire' », note Cowley. A défaut du contexte, la forme permettrait de restituer un composé perse **ātr-vadana-,* répondant exactement à av. *ātrə.vazana-* qui désigne un accessoire du culte, sans doute un « éventoir à feu ». Ce semble être la seule interprétation possible de la graphie *'trwdn,* car une forme **āθrō-* de *ātar* est exclue en composition. On sait par ailleurs que sur les autels du temple des offrandes de nourriture et d'encens étaient consacrées.

Revenant aux lettres d'Aršāma, nous relèverons l'intéressant témoignage du mot d'emprunt *srwšyt'* « punition » (3, 6, 7) que l'éditeur rapproche justement d'av. *sraošyā-* « punition ». Il suppose que la finale *-t'* est celle d'un abstrait araméen. On pourrait aussi envisager une formation entièrement perse **srausyatā,* analogue à av. *yesnyatā, vahmyatā.* Il apparaît en tout cas que le sens de « punition » avait en iranien une extension plus large qu'on ne pensait et n'est plus restreint à l'avestique. Il sera permis de rappeler que nous avions suggéré d'expliquer par là le nom du grand dieu *Sraoša :* non « obéissance », comme on s'est accoutumé de le traduire, mais « discipline, châtiment », conformément au rôle du dieu [1].

Les emprunts peuvent comprendre des locutions entières. Très curieuse est l'expression transcrite *'sprn w-hd'bgw* qui stipule le paiement d'un fermage; elle se restitue v. p. **asprnă (utā) hadā abigāvā* « complètement et avec intérêts » (10, 4). Tous les éléments sont clairs : *'sprn* déjà connu en araméen biblique, cf. av. *asparəna;* et *'bgw,* cf. m. parthe *'bg'w* « accroissement ». La locution était entrée dans l'usage au point que *hd'bgw* est écrit en un mot. Elle provient de la terminologie officielle des contrats, sur laquelle nous n'avions aucun témoignage direct.

En plus des mots pris au perse par l'araméen, il faut noter l'empreinte moins visible, mais aussi profonde, de la langue administrative que manifestent des calques lexicaux ou syntaxiques. On en découvre plusieurs dans ces documents :

tšt'l « tu seras interrogé » (Driver, 4, 3; cf. 7, 9; 12, 8) ne signifie pas seulement « you will be called to account », mais quelque

(1) *Rev. hist. relig.,* 1945, II, p. 13.

chose de plus fort et de plus précis : «tu seras puni»; aram. *š'l* est pris au sens de v. p. *fras-* «questionner» et «punir».

ʿbd lnfšh «il a fait sien» = «il s'est approprié» (Driver, 12, 6 ; Cowley, 7, 6) est un calque de v. p. (*h*)*uvāipašiyam akunauš* «id.»[1].

hn ʿlyk kwt ṭb «s'il te plaît ainsi» (Driver, 5, 8 ; AT., cf. Neh., II, 5, etc.) doit traduire une formule perse telle que **yadiy θuvām avaθā kāma* « s'il te plaît ainsi, si tel est ton bon plaisir».

nṣh «se montrer actif (dans l'accomplissement de son devoir)» (Driver, 7, 4, 5 ; 11, 3) doit répondre à v. p. *ham-taxš-*.

kn ydyʿ yhwy lk «thus let it be known to thee» (Driver, 7, 8) reproduit probablement une expression perse comme **avaθātaiy azdā biyā*.

mn qdmn «from of old, i. e. long ago» (Cowley, 32, 5) correspond à v. p. *hačā paruviyatā ;* et dans le même texte (l. 8-11) *lmbnyh bʾtrh kzy hwh lqdmn. . . lqbl zy lqdmn hwh mtʿbd* «to rebuild it in its place as it was before. . . as formerly was done» rappelle exactement la formulation perse de Bisutun et peut se restaurer en *gāθava yaθā paruvamčiy* « à sa place comme auparavant»; **yaθā paruvamčiy akariya* «comme il était fait auparavant».

Pour déceler ou pour confirmer l'origine iranienne de certains des termes ou noms inédits qui se présentent dans ces documents, nous disposons d'une autre source d'informations. Ce sont les tablettes élamites découvertes à Persépolis, dont G. Cameron à publié une centaine, interprétées avec un soin et une sagacité d'autant plus méritoires qu'il fallait surmonter à la fois les difficultés de la langue, mal connue encore, et celles du contenu, tout nouveau[2]. Ces textes de comptabilité, dans leur sécheresse monotone, ont révélé, entre autres données importantes, plusieurs termes iraniens, les uns immédiatement reconnaissables, les autres d'identification plus malaisée à cause de la transcription très particulière qu'ils reçoivent en élamite.

Il apparaît dès maintenant que certains des emprunts perses reconnus en araméen se retrouvent en élamite, de sorte que les

[1] Ceci est impliqué par la note de Driver, *ad loc.*, mais la référence à phl. *ō xᵛēš kartan* crée un anachronisme.

[2] George G. Cameron, *Persepolis Treasury Tablets*, Chicago, 1948.

deux séries de transcriptions, chacune avec ses particularités et ses insuffisances, peuvent à l'occasion se compléter. D'utiles observations ont déjà été produites en ce sens. Une des meilleures est due à M. Henning [(1)], qui a reconnu dans le nom de l'« ouvrier » en élamite, *kur-taš*, le mot de même sens écrit en araméen *grd*, bab. LU*gar-du*. Ces transcriptions permettent de restaurer l'original perse en **gṛda-* et d'obtenir la forme perse correspondant à skr. *gṛhá-*, mais dans un sens ancien qui apparaît seulement en védique, par exemple *RV*, X, 119, 13, *gṛhó yāmy áraṃkṛto devébhyo havyavā́hanaḥ* « je vais prêt, comme *serviteur*, offrant aux dieux l'oblation ». Il faut être attentif à ces équivalences et combiner les deux séries de témoignages, qui se réfèrent souvent aux mêmes données.

La principale difficulté est naturellement de discerner les formes identiques sous des déguisements différents. Certains noms propres se laissent comparer immédiatement. Il n'est pas indifférent de signaler que le nom iranien nouveau, écrit en araméen *'rtḥy* (Driver, 13, 1), se retrouve en élamite comme *Ir-da-ka₄-ia* [(2)], cf. grec Ἀρταχαίης (Hdt.) [(3)]; il se ramène à **rta-xaya-*. Un autre nom propre suggère un rapprochement d'une certaine portée. Dans une des tablettes élamites (Cameron, n° 4), nous avons une liste de bénéficiaires de dotations royales qui portent pour la plupart des noms iraniens. L'un de ces noms, transcrit *Mi-ut-ra-an-ka*, semblerait contenir *Mitra* comme l'a cru M. Cameron, mais l'impossibilité de rendre compte de la finale *-an-ka-* par un dérivé ni par un composé invite à chercher une autre explication. Nous prendrons l'initiale *mi-* pour la transcription normale de v. p. *vi-*, ce qui conduit à restituer *mi-ut-ra-an-ka* en v. p. **vidranga*. On retrouve alors aussitôt un nom bien connu des papyri araméens : c'est *wydrng*, nom d'un dignitaire perse qui était commandant de la garnison de Syene et devint gouverneur (*frataraka*) de Yeb. Il est souvent mentionné dans les deux lots de textes d'Éléphantine. La vocalisation de *wydrng* était encore contro-

(1) Dans une communication citée par I. Gershevitch, *Asia Major*, II, 1951, p. 132 et suiv. (compte rendu substantiel de l'ouvrage de Cameron, avec plusieurs utiles suggestions sur des emprunts perses). Cf. aussi Hinz, *ZDMG*, 1952, p. 375.

(2) Plusieurs fois dans le recueil de Cameron, *Index*.

(3) Rectifier ainsi le prétendu « Ἀρτάχαιος » de Driver, 13, n. 1.

versée (voir en dernier lieu Kraeling, p. 228). Elle est maintenant assurée en *Vidranga* grâce à la transcription élamite.

Signalons encore, dans la même liste élamite, le nom *ba-ka₄-pi-ik-na* (= v. p. *bagābigna*) déjà attesté dans les inscriptions achéménides, et que nous relevons d'autre part en araméen d'Égypte, écrit *bgbgn*, dans un fragment de papyrus d'époque perse, où il n'avait pas été reconnu [1]. Et indiquons au passage, quoique le témoignage araméen fasse ici défaut, que le nom perse, non encore identifié, que recouvre la transcription élamite *Ir-tup-pi-ia* (dans une tablette inédite citée chez Cameron, p. 79, n. 70) doit être le même qui est écrit Ἀρτύφιος chez Hérodote (VII, 66, 67), c'est-à-dire v. p. **rdufya* « aigle » [2].

Parfois le sens oriente la comparaison. Une curieuse lettre d'Aršāma (nº 9) concerne un sculpteur qui doit exécuter pour lui des statues (ou reliefs) équestres. Le terme perse pour « sculpteur », aram. *ptkrkr*, v. p. *patikara-kara*, est nouveau, du moins dans sa transcription littérale. Mais maintenant qu'il nous est donné, on peut observer qu'il était déjà attesté en élamite, sous une forme peu reconnaissable, à vrai dire. Les tablettes de Persépolis mentionnent à plusieurs reprises des artisans désignés comme *bat-ti-kur-raš hu-ut-ti-ip* (plur.) « faiseurs de statues (ou de reliefs) ». Comme élam. *hutti-* est l'équivalent ordinaire de v. p. *kar-* « faire », et *hutti-ra* celui de v. p. *-kara* en composition [3], il est évident qu'élam. *bat-ti-kur-raš hu-ut-ti-ra* est à prendre comme un calque, mi-transcrit, mi-traduit, de v. p. *patikara-kara*. Ce procédé d'emprunt conduit à remarquer que des composés perses peuvent se trouver dissociés dans leur adaptation élamite; ainsi *kan-ṣa-iš nu-da-nu* (*-ni*) « (in) the treasure storehouse » (Cameron, 56, 7) indique probablement un composé v. p. **ganza-nidāna* « magasin du Trésor ».

La tâche est plus malaisée quand on a affaire à des mots dont le sens n'est pas établi et que leur forme seule dénonce comme iraniens [4]. Dans la même lettre d'Aršāma (9, 2), nous apprenons le

(1) N. Giron, *Textes araméens d'Égypte*, p. 72, l. 1, 20 et p. 74 avec un commentaire inexact.

(2) *Trans. Phil. Soc.*, 1945, p. 67.

(3) Cf. Cameron, *op. cit.*, p. 5-6.

(4) La forme peut souvent abuser. Qu'il soit permis d'en donner ici un exemple

nom d'une catégorie d'ouvriers, *bdykrn* (plur.). Le sens exact et l'origine de *bdykr* restent obscurs [1]. On peut au moins corroborer la forme en y comparant un terme de même désignation en élamite, dans les tablettes de Persépolis, *ba-ṣi-ka-ra-iš* (41, 5), *ba-ṣi-ka-ra* (54, 6), dont le sens précis nous échappe aussi. Dans les deux cas il s'agit d'ouvriers : aram. *bdykr* est précédé de *grd* «travailleur, ouvrier», comme élam. *ba-ṣi-ka-ra-iš*, de *kur-taš* qui est identique à *grd* (cf. ci-dessus). On ne peut donc douter qu'aram. *grd bdykr* soit identique à élam. *kur-taš ba-ṣi-ka-ra-(iš)*. C'est le même composé en *-kara-* de part et d'autre, sous deux formes dialectales (*d/z*), ce qui délimite au moins les conditions d'une restitution étymologique [2].

On a moins de certitude dans le cas suivant. Élam. *kam-ba-ti-ya* (Cameron, 5, 3) a l'air d'un composé iranien en *-pati*, quoique en général ir. *-pati* soit transcrit *-bat-ti* en élamite. M. Cameron l'interprète «cattle master, cattle herdsman», ce qui dans le contexte est peu vraisemblable; M. Gershevitch, «chef de village», d'après av. *gava-* «village, cattle-station» [3]. Cela n'aurait rien d'impossible, si du moins nous étions assurés que l'iranien n'a pas connu d'autre mot *gav(a)-* que ces deux là. Mais nous trouvons maintenant aram. *gw(')* dans un papyrus d'Éléphantine (Kraeling, 12, 25) comme qualification d'une esclave. Tout ce que le contexte araméen laisse voir est que cette femme a été, en quelque qualité, au service d'un autre homme, d'où la conjecture «handmaiden?». Le mot ne

pris ailleurs. Dans son étude sur *Le règne du roi Kawādh Ier*, p. 125, A. Christensen a utilisé «le récit du *bastagar* perse converti plus tard au christianisme et baptisé du nom de Timothée». Le mot *bastagar* est accompagné de cette note : «Dignité que nous ne connaissons pas autrement». Cette rédaction a passé intégralement dans son *Empire des Sassanides*, 2e éd., 1944, p. 359. Il y a de bonnes raisons pour que nous ne connaissions pas la dignité perse de *bastagar*. Le passage cité repose sur ce texte de Malalas (éd. Migne, *PG.*, t. 97, p. 653) : *ἅτινα διηγήσατο βασταγάριος* Περσῶν, *ὅστις βαπτισθεὶς μετεκλήθη* Τιμόθεος. Il s'agit du gréco-latin *βασταγάριος*, *bastagarius*, désignant à basse époque un «entrepreneur de transports», terme formé à l'aide du suffixe *-arius* sur l'abstrait purement grec *βασταγή* «transport», de *βαστάζω*.

(1) L'étymologie par **dvitīya-kara-*, chez Driver, 9, 2, est évidemment impossible, ce qui rend caduque la traduction «assistent» qu'il propose.

(2) Cela écarterait aussi bien l'étymologie par v. *p. bāji-* «tribut» de G. Cameron que celle par arm. *bažak* «gobelet» suggérée par I. Gershevitch, *loc. cit.*, p. 139. La forme iranienne se restituera en **bădi(ya)-/*băzi(ya)-*.

(3) *Loc. cit.*, p. 137.

s'explique guère en araméen (cf. Kraeling, p. 278)[1]. Il est vrai qu'on ne peut dire si *gw* s'employait aussi pour un homme. S'il en était ainsi, on aurait ici un ir. **gav(a)-* signifiant à peu près « serviteur, esclave », susceptible de figurer aussi dans élam. *kam-(ba-ti-ia)*. Ce n'est là qu'une hypothèse provisoire[2].

À quel point la transcription élamite masque parfois la forme des emprunts, un nouvel exemple va le montrer. Un mot ou un nom *bar-te-taš* est donné dans trois tablettes (Cameron, 48, 6; 49, 6; 59, 8) comme désignation d'un édifice de Persépolis; deux fois il fait groupe avec *mi-iš-ba-ši-ia-ti-iš*, qu'il est facile de rétablir en un v. p. *vispa-šiyātiš*, et que M. Cameron suppose avec vraisemblance être le nom d'une des grandes portes donnant accès à la terrasse de Persépolis. Une origine iranienne est probable aussi pour *bar-te-taš*, dont la forme n'a cependant pas été élucidée. En fait nous avons ici un terme déjà connu. En rendant au signe élamite *te* sa valeur *tai* (*dai*) qu'il a par exemple dans *ma-te-ṣi* = v. p. (*h*)*uvādaičaya-*, on retrouve dans *bar-te-taš* (avec *-š* élamite) le mot v. p. *paradaidā-*, qui est le nom dont Artaxerxès II désigne sa résidence (*hadiš*) de Suse : *imām hadiš tya ǰ(i)vadiy paradaydām adam akunavām*, dit-il en son perse barbare (Art. II, Suse, *d*). La version élamite de cette inscription omettait le terme perse et disait simplement « j'ai bâti ce *da-ṣa-ra-um* (= *tačara*) »[3]. Comme nom d'un palais c'est bien le sens qui convient aux textes de Persépolis, où la transcription *bar-te-ta(š)* reporte la mention de *paradaidā* un siècle plus tôt, les trois tablettes étant datées de la vingtième année de Xerxès, soit de 466 av. J.-C.[4].

Lentement et à grand effort on arrache des parcelles du vocabulaire perse aux documents d'époque achéménide rédigés en araméen et en élamite. Des enrichissements sont à espérer des deux côtés : de nouveaux papyri araméens attendent la publication[5], et surtout

(1) Voir cependant Milik, *Rev. Bibl.*, 1954, p. 251.

(2) Une autre explication de *kam-ba-ti-ya* a été proposée par v. p. **gaubaθiya-* « spokesman » (Henning, *As. Maj.*, II, 1951, p. 144).

(3) Scheil, *Mém. Miss. arch. de Perse*, XXI, 1929, p. 92.

(4) Un autre exemple de élam. *-te-* rendant ir. *-dai-* est *ha-te-na hu-ut-ti-ra* « ornament (?) maker » (78, 3-4) que G. Cameron restitue avec vraisemblance en **ādaina-kara-*. Mais **ādaina-kara-* devrait signifier « miroitier » : sogd. *''δ'yn'k*, bal. *ādēnk* « miroir ».

(5) Voir l'annonce, faite par Murad Kamil en 1948 (*Actes du XXIe Congrès des Orien-*

nous n'avons encore qu'une faible partie des tablettes élamites exhumées à Persépolis. Les langues de l'empire achéménide rendent au vieux-perse le même service que l'arménien au moyen-iranien, quoique les donnée linguistiques qu'elles nous livrent restent moins abondantes et plus difficiles à exploiter.

talistes, 1949, p. 106), d'une découverte de huit papyri (lettres privées du ve siècle) à à Hermopolis-West (Tuna el-Gabal).